

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNE DE CABANNES

Séance du 14 Décembre 2022

Nombre de Membres en exercice : 27

Nombre de Membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt deux

Et le quatorze décembre

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.

Date de la convocation :

08/12/2022

Date d'affichage :

08/12/2022

Présents

J. HAAS-FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL
M. AUGIER – F. BLARQUEZ – M. NOEL – H. JAUBERT – V. LEVEQUE
S. REBUFFAT – S. AELVOET – B. BERTRAND – M. DUMAS - J. DELCOURT
F. CHEILAN – A. RATTIER - J. CHUECOS - M. SOLER - J.L. CLOEZ
N. LIGNY – A. VASAI

Objet de la délibération 87-2022

Actualisation des administrateurs élus
du Centre Communal d'Action
Sociale

Excusé(s) ayant donné pouvoir

P. PORTE à H. JAUBERT
S. LEBELLE à M. DUMAS
N. TARLANT à F. CHEILAN
R. BENEJEAN à F. BLARQUEZ

Absent(s) excusé(s)

A. JOUBERT

Jean-Louis CLOEZ a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : Marlène AUGIER

En application des articles R.123-7 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil Municipal a procédé à l'élection de la moitié des membres, soit sept en son sein, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Conseil d'Administration se compose à ce jour de membres élus et nommés :

- Les membres élus sont : Marlène AUGIER, Sandrine AELVOET, Bettina BERTRAND, Steve LEBELLE, Emma SASSI, Marie DUMAS et François CHEILAN.
- Les membres nommés sont : Viviane CONSTANTIN, Pascale LEBRE, Anna MARTINEZ, Annie VASAÏ Elisabeth PAVONI BERMOND, Martine MARIE, Nicole PAUCHET .

Suite à la démission de Mme SASSI, conseillère municipale, il convient de valider son remplacement par Mme VASAÏ, suivante de liste, au sein du collège des membres élus et de remplacer Mme VASAÏ au sein du collège des membres nommés par M. ROTA, qui a fait part de sa candidature.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la délibération n°28-2020 du 3 juin 2020 fixant à 14 le nombre d'administrateurs du CCAS,
Vu la délibération n°44-2022 du 18 juillet 2022 d'actualisation des membres du conseil d'administration du CCAS,
Et après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'APPROUVER le vote au scrutin public à l'unanimité,

Article 2 : DE DESIGNER les administrateurs élus auprès du Centre Communal d'Action Sociale ainsi qu'il suit :

Les membres élus sont : Marlène AUGIER, Sandrine AELVOET, Bettina BERTRAND, Steve LEBELLE, Annie VASAÏ, Marie DUMAS et François CHEILAN.

Les membres nommés sont : Viviane CONSTANTIN, Pascale LEBRE, Anna MARTINEZ, Jean-François ROTA, Elisabeth PAVONI BERMOND, Martine MARIE, Nicole PAUCHET.

Article 3 : de PRÉCISER que la délibération n° 44-2022 du 18 juillet 2022 portant composition du CCAS est remplacée par la présente délibération

VOTE

Pour : G. MOURGUES – J.H. FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL – M. AUGIER
F. BLARQUEZ – M. NOEL – H. JAUBERT – P. PORTE – V. LEVEQUE – S. REBUFFAT – S. AELVOET
B. BERTRAND – R. BENEJEAN – M. DUMAS – S. LEBELLE – J. DELCOURT – F. CHEILAN - A. RATTIER
J. CHUECOS – M. SOLER – J.L. CLOEZ – N. TARLANT - N. LIGNY – A. VASAI

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Gilles MOURGUES



La secrétaire de séance

Jean-Louis CLOEZ